

TRIBUNE "Qui veut sauver l'Afpa ?"

(Jean-François Guéret, CFDT ; Nathalie Tondolo, FO)

"Le plan de transformation de l'Afpa met les salariés et l'avenir de cette institution dans une position d'incertitude insoutenable", alertent Jean-François Guéret, secrétaire général de la CFDT FPA et Nathalie Tondolo, secrétaire générale du SFN FO FPA, dans une tribune commune publiée par AEF info, le 24 juillet 2019. Seules organisations syndicales à s'être engagées dans la négociation du plan de transformation soumis à l'automne dernier par la direction générale de l'Agence nationale, FO et la CFDT appellent l'ensemble des parties prenantes à prendre leurs responsabilités pour "sauver" l'établissement public et sécuriser l'avenir professionnel de ses salariés. Même s'ils ne sont pas nommément désignés, sont ainsi visés les syndicats CGT et SUD de l'Afpa. Mais aussi l'État qui doit "repositionner son Agence au cœur du dispositif national de la formation professionnelle des adultes".



Le résultat d'exploitation de l'Afpa a accusé un déficit de 117 millions d'euros en 2018 DR

"Depuis maintenant neuf mois, le plan de transformation de l'Afpa met les salariés et l'avenir de cette institution dans une position d'incertitude insoutenable ! Si les prises de position publiques récentes, de quelques représentants et élus de tous bords, semblent marquer le renouveau d'intérêt que porteraient les partis politiques pour l'Afpa, il ne faut pas oublier que la CFDT et FO ont averti depuis plus d'un an, sur les risques que sous-entendait un plan de réorganisation sans le lien avec une politique d'État clairement affirmée.

Si les conditions de travail et les risques psychosociaux qui y sont associés sont un sujet de fond depuis dix ans, c'est aussi en rapport avec les alertes répétées que les organisations syndicales ont sans cesse porté, en appui aux Instances Représentatives nationales, régionales et locales [de l'Epic], et cela depuis la libéralisation du marché de la formation professionnelle des adultes. Malheureusement, depuis 2009, ces alertes régulières auprès des élus des conseils régionaux de toute appartenance politique ont été très peu entendues.

ATTENTISME RÉCURRENT DES TUTELLES

De même, les appels qui ont été faits par FO et la CFDT à nos tutelles des différents gouvernements successifs, n'ont pas permis d'inscrire l'Afpa dans des programmes d'utilité sociale en lien avec son expertise et son savoir-faire en matière de pédagogie des adultes. Alors, devant cet attentisme récurrent, la CFDT et FO ont pris leurs responsabilités et se sont inscrites dans une négociation avec la Direction afin d'envisager un avenir pour l'Afpa et ses salariés.

L'objectif initial était de participer à des négociations ouvertes à toutes les organisations syndicales afin d'éviter au maximum les licenciements. Or, seules FO et la CFDT ont choisi l'engagement pour :

- Améliorer les conditions d'un plan de départ volontaire.
- Rechercher des alternatives aux fermetures de centre.
- Obtenir des garanties sur les futures organisations de travail résultant du plan de transformation, en termes d'améliorations des conditions de travail et de préservation de la santé des salariés, sous la responsabilité de la Direction générale.

URGENT DE LEVER L'INCERTITUDE

Ce travail de fond réalisé va permettre d'élargir considérablement le nombre et la qualité de pistes d'emplois à l'interne pour les salariés impactés ! Il est important de souligner que ces propositions intéressent un très grand nombre de salariés, pour ne pas dire la grande majorité, qu'ils soient désireux de partir ou de rester. En effet, plus de 2 900 salariés auraient déjà pris contact auprès des EIC (1).

Il est donc urgent, au-delà du travail restant à accomplir, de répondre aux attentes et de lever l'incertitude dans laquelle se trouvent ces salariés depuis déjà plus de neuf mois, et qui, de surcroît, ne l'oublions pas, travaillent dans des conditions de travail dégradées depuis une dizaine d'années ! C'est l'engagement que nos deux organisations syndicales ont pris et continueront de respecter, fort du soutien de la majorité silencieuse des collègues en souffrance.

PAS DE MONOPOLE DE LA DÉFENSE DES SALARIÉS

C'est pourquoi, au-delà de l'ordonnance du TGI à laquelle notre Direction doit répondre, un engagement fort de l'État est également nécessaire et attendu, pour permettre véritablement à son Agence, de prendre un nouvel essor. Aussi, il est temps pour certains de cesser de faire croire qu'ils ont le monopole de la défense des intérêts des salariés !

Pour véritablement sauver l'Afpa, l'État doit repositionner son Agence au cœur du dispositif national de la formation professionnelle des adultes, avec les moyens nécessaires afin qu'elle puisse répondre à l'enjeu majeur qui attend la France : 'la formation des actifs pour de nouvelles vies professionnelles et aux nouveaux métiers !'"

Jean-François Guérut, secrétaire général de la CFDT FPA ; Nathalie Tondolo, secrétaire générale du SFN FO FPA.

(1) Animés par des conseillers externes et ouverts aux salariés qui le souhaitent pour faire le point sur leurs parcours et compétences et pour évoquer leur projet professionnel, les Espaces information conseil ont été mis en place dans toutes les régions à compter de la fin mars 2019.